



**Commune de
BERNEVILLE**

Département du Pas-de-Calais
Arrondissement d'Arras
Canton d'Avesnes-le-Comte

**PROCÈS VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL DU 24 AVRIL 2025**

	Prst	Abs	Pouvoir		Prst	Abst	Pouvoir
J.BELLENGIER	x			M.KWASEBART	x		
JF.ALLEGRO	x			O.LALY	x		
F.BOUY	x			O.PAYEN	x		
G.DUBOIS	x			R.PIGACHE	x		
C.BUQUET	x			P.DUBRULLE	x		

Date :
Jeudi 24 Avril 2025 à 18h30

ORDRE DU JOUR

Président :
Julien BELLENGIER

Désignation du secrétaire de séance

Secrétaire :
Gaëlle DUBOIS

Adoption du procès verbal du 8 avril 2025

Délibérations :
2025-10 : Attribution du marché de travaux des logements communaux

Nombre de conseillers :
En exercice : 10
De présents : 10
De votants : 10

Informations :

- Indemnités élus
- Point travaux
- Compte rendu Conseil d'École
- Réunions à venir

Adoption du procès verbal du 8 avril 2025

Monsieur le Maire demande si des remarques sont à formuler. Monsieur Buquet fait la remarque que son nom est mal orthographié. Aucune autre modification n'est demandée. Le PV est adopté à l'unanimité.

DELIBERATIONS

Délibération 10 : Attribution du marché de travaux des logements communaux

Après analyse des offres reçues pour les 7 lots concernant les travaux dans les logements communaux, le Conseil municipal retient les entreprises suivantes :

- Lot 1 – Couverture/échafaudage : SARL Quillet Duquesne
- Lot 2 – Isolation extérieure : C4M SARL
- Lot 3 – Menuiseries extérieures : C4M SARL
- Lot 4 – Plomberie-Chauffage : EIRL Laurent Gawor
- Lot 5 – Isolation intérieure (plafond garage) : Mad-Isolation SAS
- Lot 6 – Électricité : société Greening
- Lot 7 – Peinture : société Veret (avec options escalier et garde-corps)

Le montant total des travaux au regard des entreprises retenues est de 135.630,84€ HT.
Votée à l'unanimité.

INFORMATIONS

Travaux logements communaux présence de nids d'hirondelles

Monsieur le Maire informe le conseil que suite à la présence de nids d'hirondelles sur le bâtiment, le démarrage des travaux de désamiantage pourrait être suspendu. Une demande de dérogation est en cours auprès de la DDTM avec expertise de la LPO. Trois hypothèses sont envisagées selon le délai d'obtention : juillet, août, ou report à l'automne.

Départ d'un des locataires

Monsieur le Maire informe qu'un des locataires au 2 rue de Beaumetz a rendu son logement. Le logement a été restitué dans un état dégradé (moisissures, trous non rebouchés, peintures grossières, salissures). Le conseil va solliciter une entreprise pour rénover sommairement l'intérieur (rebouchage, peinture).

Travaux d'office au 8 rue de l'église

Des travaux d'office vont être opérés en ce mois de mai afin de sécuriser le bâtiment (enduit, toiture, bâchage).

Centrale solaire

Le Maire informe le Conseil que le projet de centrale photovoltaïque sur le territoire communal progresse :

- Urbanisme : déclaration préalable validée ;
- Environnement : aucune contrainte environnementale identifiée ;
- Procédure de raccordement : attente de la publication du décret tarifaire S25 avant dépôt de la demande Enedis ;

Démarrage des travaux toujours envisagé pour septembre 2025.

Communication : une lettre d'information sera distribuée dans le village et par mail aux personnes s'étant inscrites. Une réunion publique est prévue le 3 juillet .

Plusieurs scénarios de raccordement sont étudiés pour les bâtiments communaux, au regard des coûts, il est retenu de s'inscrire dans la boucle d'autoconsommation collective.

Le tarif de vente de l'électricité est estimé entre 14 et 19c€/kwh.

Salle des fêtes

Les travaux de peinture sous le format participatif avancent rapidement. Une trentaine de personnes se sont portées volontaires.

Une réflexion est en cours pour remplacer les meubles existants dans la salle associative par des éléments plus pratiques et esthétiques.

La séance est levée à 20h00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close.

Monsieur le Maire,

La Secrétaire de Séance,

Julien BELLENGIER

Gaëlle DUBOIS